

L'inscription devient définitive dès réception du paiement.

- A réception de la demande d'inscription, nous vous indiquerons la disponibilité dans le ou les camp(s) choisi(s) et vous demanderons de procéder au paiement des frais d'inscription de CHF 1'000 par enfant; dès réception de ce virement, nous traiterons votre dossier.
- Vous recevrez ultérieurement la facture du séjour et de l'argent de poche, qui devra être réglée dans les 30 jours.
- Pour les inscriptions passées après le 1^{er} mai 2018, les deux paiements sont simultanés.
- Les montants sont dus en francs suisses ; en cas de paiement en devises étrangères, le change en CHF sera effectué au cours du jour ; une éventuelle différence de change vous serait créditée ou réclamée.
- Les membres de l'AIAR bénéficient d'une réduction de 10% sur le prix du camp.
- Les paiements par carte de crédit sont possibles (uniquement pour les détenteurs de cartes American Express).

Conditions d'annulation

- **Il est vivement recommandé de contracter une assurance annulation dans votre pays de résidence** pour permettre un remboursement intégral en cas d'annulation avant le début du camp ou de départ anticipé pendant le camp (par exemple en cas de maladie, accident, problèmes familiaux, etc.). En cas d'exclusion d'un participant pour motif disciplinaire, aucun montant ne serait remboursé.
- **Les frais d'inscription de CHF 1'000 ne sont ni remboursables ni transmissibles.**
- En cas d'annulation, **jusqu'à 30 jours avant le début du camp**, 50% du prix du camp et la totalité de l'argent de poche sont remboursés.

- **Après ce délai**, la totalité du montant (frais d'inscription et prix du camp) reste acquise. L'argent de poche est remboursé intégralement.

- **En cas de litige, le for juridique exclusif est à Rolle.**

Prestations incluses dans le prix de tous les camps :

- logement en chambre à 2 lits ou, selon l'âge ou le camp, sous tente ou en refuge de montagne
- tous les repas
- la literie, les serviettes de toilette et de bain
- le nettoyage des vêtements personnels (le nettoyage chimique n'est pas possible pendant les camps)
- tous les cours prévus au programme
- l'enseignement et la pratique des sports au programme
- l'enseignement et la pratique des arts au programme
- les activités du soir
- les excursions et croisières, les expéditions de week-end
- les assurances accidents, responsabilité civile et les taxes de séjour
- les transports de et à l'aéroport de Genève aux dates officielles d'arrivée et de départ.

Prestations non incluses, prélevées sur l'argent de poche :

- les frais médicaux en cas de maladie, sauf pour l'Excellence Camp.
- les frais personnels de l'élève (téléphone, courrier, excédent de bagages, service UM, etc.).

- en dehors des dates officielles de départ, les transports en taxi de et jusqu'à l'aéroport de Genève (approximativement CHF 150 pour Rolle et CHF 500 pour Schönried).
- Les effets personnels ne sont pas assurés contre le vol ; tous les objets de valeur doivent être remis au directeur du camp ou au chef de maison. Les objets et bijoux de valeur sont totalement déconseillés.

Nous nous réservons le droit :

- de modifier en cours de camp les itinéraires et contenus des camps si la sécurité, la météo ou des raisons de force majeure l'exigent
- de remplacer l'pharra par un autre yacht ou de modifier le programme de l'Excellence Camp en cas d'indisponibilité du bateau pour raison technique ou en cas de force majeure.

EXCELLENCE CAMP - 2 SEMAINES

Le prix d'une session inclut :

- l'accueil à Genève et le transfert à Schönried ; nuit à Schönried
- toutes les activités, hébergement, matériel et repas pendant la semaine de montagne
- le vol à l'issue de la semaine de montagne et le transfert sur l'pharra
- toutes les activités, matériel, excursions, sports, logement et repas à bord du yacht
- le vol de retour à Genève à l'issue de la semaine de mer
- les assurances accidents et maladie, y compris rapatriement sanitaire en cas d'urgence
- la responsabilité civile de chaque adolescent.